



COMMUNIQUE

Objet : Nouvelle publication « Centre de tri « haute performance » »

QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE TRI « HAUTE PERFORMANCE » ?

Aujourd'hui, afin de répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement, notamment réduire les tonnages enfouis et parvenir à 45 % de recyclage matière et organique en 2015, les collectivités locales cherchent à valoriser au maximum les déchets produits par les ménages.

Les déchets des bennes tout-venant des déchèteries et des encombrants collectés en porte-à-porte, dont les exutoires principaux sont souvent la valorisation énergétique et l'enfouissement, font partie des gisements pour lesquels de nouvelles techniques de valorisation sont recherchées. Aujourd'hui, face à cette volonté des collectivités d'accroître le taux de valorisation matière de leurs déchets, les prestataires leur proposent la gestion des encombrants et des bennes tout-venant en centre de tri « haute performance ». Cependant la récente mise en route de ce type d'installation pousse les collectivités locales à s'interroger sur l'intérêt de cette prestation, elles ont besoin de retours d'expérience sur ces équipements.

Aussi, le **Cercle National du Recyclage** a décidé de rassembler les informations disponibles sur le sujet et de les restituer au travers d'un dossier intitulé :

« **Centre de tri « haute performance** » ».

A travers ce dossier, destiné à la fois aux élus et aux techniciens, le **Cercle National du Recyclage** définit et explique le principe général de fonctionnement d'un centre de tri « haute performance ». Afin de détailler plus le fonctionnement, l'exemple du centre de tri de Ludres est présenté. Puis un retour est apporté par deux collectivités bénéficiant d'une prestation dans ce type de centre de tri.

Enfin, le **Cercle National du Recyclage** s'interroge sur l'intérêt que présente les centres de tri « haute performance » pour la valorisation des bennes tout-venant.

Les adhérents du **Cercle National du Recyclage** ont eu accès en primeur depuis quatre mois à ce dossier. Il est désormais consultable et téléchargeable gratuitement par tous sur le site www.cercle-recyclage.asso.fr, rubrique Publications, « Dossiers » et rubrique Téléchargement.

Contact Presse :

Cercle National du Recyclage

Bertrand BOHAIN

Tél. : 03 20 85 85 22

Fax : 03 20 86 10 73

E-mail : bbohain@cercle-recyclage.asso.fr

www.cercle-recyclage.asso.fr

www.produits-recycles.com

LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EN BREF

*Le **Cercle National du Recyclage** est né en 1995 de l'initiative commune de trois élus impliqués dans la politique nationale de modernisation de la gestion des déchets. Cette association de collectivités locales, de type 1901, a pour vocation d'infléchir les politiques publiques afin de privilégier une gestion vertueuse des déchets.*

*Reconnu et sollicité notamment par les instances nationales, le **Cercle National du Recyclage** s'illustre par son expertise lors des différentes réunions préparatoires à la mise en place d'une gestion moderne et durable des déchets.*

Ses prises de position sont dictées par la défense de l'intérêt général en favorisant la valorisation matière des déchets et participe à la sauvegarde de l'environnement et à une juste prise en charge des coûts de traitement des déchets.